



L'expiation du vœu (nadhr) est celle du serment.

D'après 'Uqba ibn 'Âmir — qu'Allah l'agrée —, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'expiation du vœu (nadhr) est celle du serment. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le Prophète a indiqué que l'expiation d'un vœu absolu non spécifié est l'expiation du serment.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64675>

النّجّاة الخيريّة
ALNAJAT CHARITY



لجنة الدعوة الإلكترونية
E-Da'wah Committee

